



Rapport pour la séance du Conseil communal du 7 juin 2022

Commission de Gestion et Finances

Rapport sur le préavis du Conseil communal N° 13/2022

Comptes 2021

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Municipales et Municipaux,
Mesdames et Messieurs les membres du Conseil communal,

La Commission de Gestion et Finances représentée par Mesdames Oulevay Nicole, Besuchet Christel, Messieurs Viquerat Jean-Michel, Schwab Daniel et Agassis Olivier, s'est réunie le 10 mai 2022 en salle de municipalité. La Commission remercie Messieurs Salzmann Thierry, Syndic, RoCHAT Jean-Pascal, Municipal, ainsi que Gobalet Christelle, Municipale et Madame Bovet Muriel, Boursière, pour leur présence ainsi que pour leurs explications.

A cette occasion, nous avons reçu les informations suivantes :

Comptes de Fonctionnement

Chiffre 32 Forêts (p. 5)

N° 320.3901.00 - Imputations internes – employés communaux (p. 5)

Le montant de CHF 17'060.- en charges est plus élevé que le budget et augmente par rapport aux charges 2020. Le triage forestier du Cerisier (association intercommunale) s'occupe de l'entretien des forêts (bail). Les employés communaux ont planté des sapins et procédé à des travaux en lisière forestière vers Le Coudray.

Chiffre 45 Ordures ménagères et déchets (p. 11)

N° 450.3526.00 - Destruction des ordures ménagères (p. 11)

Pascal Agassis, en charge du dicastère concerné, prépare un rapport. Celui-ci expliquera l'augmentation des frais d'élimination Strid en 2021 par rapport aux comptes 2020.

La Commission s'est ensuite réunie au complet le 18 mai 2022. Elle s'est réunie à nouveau le 31 mai représentée par Madame Besuchet Christel, Messieurs Viquerat Jean-Michel, Schwab Daniel et Agassis Olivier.

Pour la bonne compréhension des comptes, la Commission souhaite apporter les informations suivantes :

Comptes de Fonctionnement

Chiffre 11 Administration (p. 1)

N° 110.4901.00 - Imputations financières/employés communaux et conciergerie (p. 2)

Le montant de CHF 263'145 en produits correspond à l'addition des imputations internes en charges dans les différents dicastères. La répartition se base sur les travaux effectués par le personnel communal et donc sur ses heures effectives.

A noter que les groupes 45 ordures ménagères et déchets (p. 11) ; 46 réseaux d'égouts et d'épuration (p. 11) et 81 service des eaux (p. 17) ne peuvent être bénéficiaires. Le cas échéant, une répartition se fait dans les comptes de fonds de réserve respectifs (comptes 9280.001.00 fonds épuration eaux recettes affectées ; 9280.003.00 fonds service des eaux/recettes affectées). A noter également qu'en 2021, la municipalité n'a pas répercuté la hausse du prix de l'eau due à l'approvisionnement par AIAE durant les 2 derniers mois de l'année et a donc diminué la réserve y relative.

Chiffre 45 Ordures ménagères et déchets (p. 11)

N° 450.3526.00 - Destruction des ordures ménagères (p. 11)

Nous constatons une forte augmentation des frais Strid. Dès lors, il serait judicieux d'ouvrir la discussion avec nos partenaires pour augmenter le prix au sac.

Chiffre 72 Prévoyance sociale (p. 16)

N° 720.3800.00 Attribution fonds de réserve dédite Ajoval (p. 16)

La commission a pris note de l'attribution de 70'000 au fonds de réserve pour la sortie de l'Ajoval et espère que ce montant sera suffisant.

Bilan

928 Financement spéciaux et fonds de réserve (p. 5)

N° 9280.001.00 Fonds épuration eaux/recettes affectées (p. 5)

Le débit de 150'039.23 se compose de :

Excédent de charges dicastère « réseau d'égouts et d'épuration (chiffre 46) »	69'059.67
Travaux RC 289/303 répartition frais eaux claires et eaux usées	<u>80'979.56</u>
Total	<u>150'039.23</u>

N° 9280.003.00 Fonds épuration eaux/recettes affectées (p. 5)

La diminution de CHF 78'518.91 se compose de :

Excédent de charge dicastère « service des eaux (chiffre 81) »	9'667.47
Travaux RC 289/303 répartition frais conduites d'eau potable	<u>68'851.44</u>
Total	<u>78'518.91</u>

N° 9282.001.00 - Provision pour débiteurs douteux (p. 5)

Après contrôle du détail des débiteurs douteux, nous pouvons remarquer que ceux-ci ne représentent pas un grand risque pour la commune.

La Commission tient à relever le bon résultat, soit un bénéfice de CHF 27'553.09 après amortissement extraordinaire et attribution aux fonds de réserve. De plus, elle constate que, malgré la pandémie, il n'y a pas eu de baisse de rentrées fiscales comme craint lors du dernier rapport de la Commission de Gestion et Finances en 2021.

En conséquence, la Commission propose au Conseil communal d'accepter le préavis tel que proposé.

Bavois, le 31 mai 2022

Pour la Commission Gestion et Finances

Agassis Olivier

Besuchet Christel

Oulevay Nicole

Schwab Daniel

Viquerat Jean-Michel